

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

Adopté

N° CE1101

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur  
à l'amendement n° CE553 de Mme Marsaud  
-----

### ARTICLE 19

Substituer aux deuxième et troisième alinéas, l'alinéa suivant :

1° *bis* À la troisième phrase du quinzième alinéa du III, après le mot : « quantités », sont insérés les mots : « aux stocks ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel